ÉTUDE DE LA SEXUALITÉ HUMAINE



Formation professionnelle continue

www.univ-nantes.fr/fc-sante



UNIVERSITÉ DE NANTES
PÔI E FORMATION CONTINUE SANTÉ

PUBLICS

Professionnels de santé ou de réseau de soins, professionnels en situation d'aide thérapeutique ou du champ de la thérapie... et étudiants non médecins (Master psychologie).

Les professions suivantes sont concernées: Psychologues, sages-femmes, kinésithérapeutes, infirmiers, psychomotriciens et pharmaciens.

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplômes exigés pour un accès de droit :

- Diplôme d'État de Pharmacien
- Diplôme d'État de Sage-Femme
- Diplôme d'État de Masseur-Kinésithérapeute
- Diplôme d'État d'Infirmier
- Master 2 de Psychologie

Conditions supplémentaires éventuelles :

Motivations personnelles et influence possible sur la pratique professionnelle.

Admission par validation d'acquis académiques, professionnels ou personnels, les personnes non titulaires des diplômes exigés, et notamment Diplôme d'État de Psycho-rééducateur (psychomotriciens) et Qualification de Conseil Conjugal et Familial.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approfondir les connaissances dans les domaines de la Sexologie
- Former les médecins et les professionnels de santé qui le souhaitent à la prise en charge des patients et des couples présentant des troubles sexuels
- Développer la connaissance et les indications des différentes techniques diagnostiques et thérapeutiques dans le cadre de la Sexologie
- Favoriser le travail en réseau et les prises en charge pluriprofessionnelles
- Contribuer à l'amélioration du développement professionnel continu (DPC)

VALIDATION

- Assiduité aux enseignements tout au long de l'année
- Fin de première année : examen écrit (durée 2 h note sur 20), moyenne obligatoire pour passer en 2ème année.
- Fin de deuxième année : examen écrit (durée 2 h note sur 20), moyenne obligatoire pour passer en 3ème année.
- Fin de troisième année :
 - Contrôle continu des séminaires et études de cas clinique (note sur 20)
 - Soutenance d'un mémoire (note sur 20), moyenne de 10/20 obligatoire

Le diplôme est délivré avec la moyenne de 20/40.

Par ailleurs, les étudiants ont l'obligation d'assister, chaque année, à la ½ journée de session d'enseignement des Assises de Sexologie.

PROGRAMME I 191 h sur trois années universitaires

1^{èRE} ANNÉE : BASES ANATOMIQUES, PHYSIOLOGIQUES, PSYCHOLOGIQUES ET PATHOLOGIQUES (61 h)

- Sémiologie, sexologie Définition
- Ménopause et sexualité : aspects organiques
- Déterminisme de la différentiation sexuelle, Données anatomo-cliniques
- Exploration paraclinique de la pathologie sexuelle masculine
- Fécondité, fertilité, grossesse et sexualité
- · Hormones et sexualité
- Aspect physiologique homme vieillissant
- Psychologie de la sexualité masculine
- Les dépendances affectives et sexuelles
- Sexualité de l'enfant et de l'adolescent
- Éthologie et sexualité
- Identité sexuelle, homosexualité
- Psychologie de la sexualité féminine, Infertilité et sexualité, aspects psychologiques, aspects sociologique et psychologique de la ménopause
- Physiologie de la puberté
- Imaginaire et érotisme & histoire de la pensée sexologique
- Relation soignant-soigné
- Olfaction et sexualité, religions et sexualité
- Amour narcissique, amour objectal, particularités spécifiques de l'examen clinique de l'adolescent, psychologie générale et psychologie de la personnalité
- Personnalités normales et pathologiques
- Thérapies analytiques
- Loi et sexualité
- Éducation sexuelle à l'école
- Infertilité et sexualité, aspects cliniques et biologiques
- Physiologie du rapport sexuel, analyse clinique des troubles de la sexualité masculine
- La biosexologie
- Neurobiologie des comportements
- Analyse clinique des troubles de la sexualité féminine

2^{èME} ANNÉE : INTERPRÉTATIONS ET THÉRAPEUTIQUES (57,5 h)

• Traitement médical et chirurgical de l'impuissance, prothèse

- Troubles endocriniens et sexualité chez la femme
- Andropause
- Neurologie, reproduction, sexualité
- L'entretien sexologie, du symptôme au diagnostic, interrogation du sexologue clinicien, thérapie comportementale
- Cancer et sexualité
- Impuissance psychogène et traitement, synthèse clinique et thérapeutique en sexothérapie
- Troubles de l'éjaculation, protocoles des injections intra caverneuses, impuissances sexuelles organiques, bilan
- Les dysharmonies conjugales et leur thérapie, sophrologie, handicap et sexualité, abord psychologique
- Vaginisme et dyspareunie
- Troubles sexuels et abords psychosomatiques
- Groupe Balint
- Thérapies analytiques
- Prise en charge médico-psychosociale
- Retentissement des maladies psychiatriques sur la libido et les conduites sexuelles
- Les abus sexuels (inceste, viol....)
- Prise en charges des agressions sexuelles
- Paraphilies
- Troubles de l'identité sexuelle
- SIDA et sexualité
- Ethique et sexologie
- Neurobiologie du désir et du plaisir
- Pharmacologie et sexualité
- Thérapies de couple
- Hypnose
- MST et sexualité
- Mutilations sexuelles
- Violences conjugales
- Mensonges et vérités en sexologie
- Troubles du désir et du plaisir
- Impuissances sexuelles organiques-bilan
- Sexualité de la personne vieillissante

3èME ANNÉE: INTÉGRATION AU DPC (40.5 h)

- 3 ou 4 séminaires : groupe BALINT
- 4 séances de cas cliniques
- 3 ateliers de travail

STAGE (32 h): Les Journées annuelles de l'AIHUS* (1/2j spécifique obligatoire) + Stage chez le Praticien

* Association Inter Hospitalo-Universitaire de Sexologie

Rythme I 191 h (159 h d'enseignement théorique + 32 h de stage)

L'enseignement est organisé à raison de 2 sessions de 5 jours les deux premières années et 1 session de 7 jours la troisième année (soit 16 à 17 journées au total).

Les cours sont organisés en commun avec ceux du DIU de Sexologie suivi par un groupe de professionnels de santé hors médecins

Dates I sur trois années universitaires

Ouverture de la formation tous les 2 ans, de novembre (n) à juin (n+3)

1ère et 2ème années : 1 semaine en décembre et 1 semaine en mars ou avril

3^{ème} année : 1 session de 7 journées consécutives

Chaque année: Journées de l'AIHUS (3 j dont 1/2 j obligatoire) en mars ou avril

Localisation des enseignements

CHU de Nantes

Hôpital Mère-Enfant

38 bd Jean Monnet

44093 NANTES CEDEX 1

Tarifs (valable pour les 3 années d'enseignement)

Professionnels en formation continue : 3 500 €*

*Droits universitaires annuels inclus

Dépôt des candidatures

D'avril (n) à octobre (n) précédant l'ouverture

Examen des candidatures en juillet (n) et en octobre (n)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ET COORDINATEUR INTERRÉGIONAL

Pr Patrice LOPES

Professeur des Universités, Praticien hospitalier,

Service Gynécologie-Obstétrique et Médecin de la Reproduction, CHU HME de Nantes

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Assistante de formation Evelyne LIEAU 02 53 48 47 45 evelvne.lieau@univ-nantes



PÔLE FORMATION CONTINUE SANTÉ

9 rue Bias | BP 53508 | 44035 Nantes Cedex 1 Localisation : UFR de Pharmacie | 1er étage